

La Maison-Dieu, 171, 1987, 43-47

Paul MEYENDORFF

LA PÉNITENCE DANS L'ÉGLISE ORTHODOXE

C'EST en vue de réconcilier Dieu et l'humanité que le Christ se fit homme, qu'il mourut et ressuscita. C'est la foi de l'Église primitive, telle qu'elle est exprimée par Paul en Rm 5. Sur cette base, Irénée de Lyon développa son idée de récapitulation, dans le livre 3 de *Adversus Haereses*. Au 4^e siècle, Athanase d'Alexandrie exprima la même idée sous un jour plus positif encore : « le Verbe s'est fait homme pour que nous puissions devenir Dieu » (*Sur l'Incarnation*, 54). Cette doctrine de la divinisation, ou *theosis*, est restée au centre de la compréhension orthodoxe de l'Église, des sacrements et de la spiritualité. Ce n'est donc pas seulement le sacrement de pénitence, mais bien toute la vie de l'Église qui vise à réaliser cette réconciliation entre Dieu et l'humanité. *L'Église est elle-même le sacrement de la réconciliation*, car le Chrétien peut y entrer en communion directe avec Dieu et, par le Christ, avec la création entière. L'année liturgique, les fêtes et les jeûnes, les cycles variés de l'hymnodie ont tous comme premier objectif l'incorporation du Chrétien dans l'histoire du salut, dans le Corps du Christ, qui est l'Église. Toute l'action de l'Église vise à

rendre cette unité effective. Ce n'est que par cette unité que l'humanité peut transcender son état déchu et pécheur.

Les sacrements, ou « mystères », comme on les appelle généralement, sont des moments dans la vie de l'individu ou de l'Église où le ministère réconciliateur de l'Église apparaît de manière plus évidente. Par l'Initiation et l'Eucharistie, une personne devient membre du Corps du Christ. Les souillures du péché sont lavées, le nouveau chrétien est marqué du don de l'Esprit Saint et autorisé à participer, pour la première fois, au Banquet du Royaume. Le sacrement de la réconciliation, ou confession comme on l'appelle plus communément, s'est développé progressivement en vue de rétablir dans la communion ceux qui étaient tombés hors de l'Église après le baptême. Le sacrement de l'onction des malades a pour but la guérison à la fois de l'âme et du corps. Même les mystères du mariage et de l'ordination contiennent de fermes éléments de guérison et de réconciliation.

Les rites sacramentels

Gardons à l'esprit cette introduction et tournons-nous maintenant vers le rite de la réconciliation au sens strict, telle qu'elle s'exprime dans le sacrement de la confession. Le but premier de la confession est de guérir le pénitent et de le réconcilier avec l'Église. A de nombreux points de vue, l'enseignement orthodoxe sur la confession est semblable à celui de l'Église catholique romaine.

Les ressemblances principales sont les suivantes¹ :

1. La confession est considérée comme l'un des « sacrements » formels de l'Église.
2. Un prêtre ou un évêque doit être présent en vue de prononcer le pardon accordé par Dieu au pénitent.
3. Par la confession, les péchés du pénitent sont pardonnés, pour autant que soient également remplies les conditions suivantes :

1. Cf. le chapitre sur la confession de Wassilij Winogradow, *In orthodoxer Schau*, Munich 1958, pp. 23-39.

4. Le pénitent doit manifester un repentir sincère.

5. Il doit faire une véritable confession de ses péchés.

La différence principale entre les approches orthodoxe et catholique romaine est que la première est moins juridique, du moins en théorie. La prière orthodoxe traditionnelle de pardon, en finale de la confession, demande la miséricorde de Dieu pour le pénitent. Les Églises slaves utilisent cependant une prière latine d'absolution, empruntée au Rituel de Paul V². De plus, l'Orthodoxe comprend l'imposition de la pénitence comme une mesure thérapeutique, plutôt que punitive. Depuis les réformes liturgiques de Vatican II cependant, il serait juste de dire que la différence entre la compréhension occidentale (catholique romaine) et orientale orthodoxe du sacrement de pénitence a entièrement disparu. Malheureusement, c'est le cas aussi du sacrement de pénitence lui-même.

Une diversité de situations

Dans la pratique, les différences entre les diverses Églises orthodoxes sont extraordinaires. Dans certaines Églises, spécialement de langue grecque et arabe, la confession a entièrement disparu de l'usage paroissial. Ainsi, la majorité des fidèles n'a jamais eu l'expérience de ce sacrement. Quand il a lieu, il est souvent réduit à la récitation de quelques prières seulement du rite de la confession, et le pénitent ne fait pas de véritable confession de ses péchés. On ne trouve d'exception à cela que dans le cas de péchés très graves, ou dans les monastères où les anciennes traditions du conseil spirituel se maintiennent vivantes. D'autres pratiques populaires ont compensé la lacune laissée par la disparition virtuelle de la confession. La veille du Jeudi Saint, par exemple, ces Églises célèbrent

2. Cette prière a été imprimée pour la première fois à Kiev dans le *Trebnik* de Pierre Moghila (1646), puis dans le *Trebnik* de Moscou (1671) et dans toutes les éditions russes ultérieures. Elle est absente des livres grecs.

le sacrement de l'onction (des malades). Ainsi préparés, les fidèles reçoivent l'Eucharistie le Jeudi Saint ou à Pâques.

Dans les Églises slaves, les formes plus traditionnelles de la confession se maintiennent. Après la récitation d'une ou de plusieurs prières ou psaumes pénitentiels, le confesseur et le pénitent se mettent debout, face à face, et le pénitent confesse ses péchés. La manière de les dire varie considérablement, et chaque confesseur a ses moyens particuliers. Le confesseur peut interrompre par des questions et des conseils, ou il peut laisser le pénitent achever avant de dire quoi que ce soit. Il peut éventuellement pousser le pénitent à un examen de conscience plus approfondi; il peut lui conseiller la manière d'éviter certains péchés. Après cela, le pénitent s'agenouille, le confesseur dépose son étole sur la tête du pénitent, et il récite la prière d'absolution.

On remarque de suite la continuité entre cette forme de confession et la tradition monastique du conseil spirituel. La confession est souvent un dialogue entre un « père spirituel » et un « fils spirituel ». Les personnes qui confessent régulièrement leurs péchés entretiennent une relation étroite avec leur « père confesseur », qui se trouve donc en mesure de contrôler leur développement spirituel. De plus, le rôle du confesseur n'est pas universellement réservé au clergé ordonné. Je me rappelle qu'étant enfant, j'allais me confesser, en France, à la Supérieure d'un couvent; après avoir confessé mes péchés et avoir été dûment conseillé, j'allais dans l'église recevoir l'absolution du prêtre. C'est là un exemple évident de l'amalgame des deux anciennes traditions du conseil spirituel monastique et de la réconciliation formelle des pénitents avec l'Église.

La fréquence de la confession varie grandement; elle va de l'absence à une pratique aussi assidue qu'une fois par semaine. Dans les Églises slaves, la pénitence et la réception de l'eucharistie sont exigées au moins une fois l'an. Dans certaines Églises, celles de Serbie par exemple, la pénitence est précédée d'une semaine de jeûne strict — ce qui empêche une participation effectivement fréquente à l'Eucharistie. Dans d'autres Églises, comme en Finlande et aux États-Unis, un renouveau eucharistique a conduit à

une participation plus fréquente, souvent hebdomadaire, à l'Eucharistie. Ici le sacrement de la confession a lieu mensuellement, ou à une fréquence déterminée par la personne et son confesseur.

Certaines difficultés ont surgi. Le résultat de siècles de communion peu fréquente est que beaucoup croient que la pénitence est exigée avant chaque réception de l'eucharistie, ou que la réception de l'eucharistie est essentiellement un acte pénitentiel. Ils considèrent que la participation fréquente au sacrement implique l'existence d'une maladie grave ou de douloureux péchés. Ainsi les partisans d'un renouveau eucharistique ont souvent rencontré des résistances.

La confession générale a été introduite durant la dernière décade en certaines Églises où le renouveau eucharistique s'est imposé. Envisagée comme un supplément à la pénitence individuelle, la confession générale consiste dans la récitation comme des prières de la liturgie pénitentielle, une méditation, et une absolution générale ou individuelle. La méditation est menée par le prêtre et veut aider le fidèle à comprendre sa propre culpabilité. Jusqu'ici, les résultats sont mitigés. Certains pasteurs ont fait bon usage de cette possibilité pour élever la conscience spirituelle de leur troupeau. Mais il a existé aussi des abus : dans certaines paroisses, la confession individuelle a été complètement supplantée, et la confession générale a été réduite à la récitation mécanique d'une ou deux prières et de l'absolution générale. Bien sûr, ceci a joué en faveur de ceux qui se sont opposés d'entrée de jeu à la confession générale, et certains évêques en ont réduit la pratique.

On peut donc constater qu'il existe différentes approches de la réconciliation dans l'Orthodoxie. Chaque Église locale a fait face au problème à sa manière, avec plus ou moins de succès. Il n'existe pas de consensus, et la question de la confession a été mise à l'ordre du jour du futur Concile panorthodoxe. Un fait, cependant, reste clair : la réconciliation a toujours été et restera toujours au cœur même de la mission de l'Église envers toute la création.

Paul MEYENDORFF